



European Union
Statement

WHO

150th Executive Board

(24-29 January 2022)

Item 15.3 WHO's work in health emergencies

Item 15.5 Global Health for Peace Initiative

Geneva, 27 January 2022

[ENGLISH VERSION]

WHO

150th Session of the Executive Board

Item 15.3 WHO's work in health emergencies

Item 15.5 Global Health for Peace Initiative

EU Statement

Chair,
Director-General,
Members of the Executive Board,
Colleagues,

The Candidate Countries the Republic of North Macedonia*, Montenegro* and Albania*, the country of the Stabilisation and Association Process and potential candidate Bosnia and Herzegovina as well as Ukraine and Georgia align themselves with this statement.

On Item 15.3, we note the report and highly appreciate the immense and complex work done by WHO in Health Emergencies.

* The Republic of North Macedonia, Montenegro and Albania continue to be part of the Stabilisation and Association Process.

WHO helps strengthen capacities to implement the IHR, and monitors and communicates health alerts coming in on various surveillance systems on a daily basis. All this work requires immediate and sustained attention of qualified staff.

WHO is collaborating with 900 partners in providing operational support and supplies for COVID-19 in 56 countries, reaching 160 million people, while simultaneously providing health services to 76 graded emergencies, many of which are in humanitarian and conflict settings.

Lack of access, insecurity, and attacks on health facilities further complicate the work. Safe working conditions are essential for health care workers and for patients, and we therefore see value in the continued surveillance of and reporting on attacks on health care by WHO, as described in the report

We also recommend the following:

- to increase the visibility of WHO's normative and concrete operational work in humanitarian emergencies, which in almost all cases have a health component
- and to urge Member States and WHO to improve the link between three essential aspects for a strong and fit-for-purpose WHO in emergencies. namely to establish an effective link between, first, the systems for preparing and responding to health emergencies, second, its governance, and third, the required funding to operate effectively and with speed.

On Item 15.5, the Global Health for Peace initiative, we thank Oman and Switzerland as well as WHO for their leadership

As a champion for global health, peacebuilding and humanitarian action, the European Union is proud to lend its support to this initiative.

In the midst of the current COVID-19 pandemic, we must not forget ongoing, often protracted conflict and crisis situations and their consequences on health, including the health of affected populations, health systems, health workers and health facilities. Member States must ensure unimpeded flow of life-saving medical supplies in all regions where WHO is intervening.

Conceptualising a “health and peace nexus” presents hitherto untapped opportunities and synergies.

We therefore encourage WHO to continue to advance this initiative and to mainstream conflict-sensitivity and peace-responsiveness in its programming;

We welcome the decision proposed by Oman and Switzerland which includes a request to WHO to develop an implementation roadmap, after consultations.

Generally, we encourage WHO and other relevant organizations to continue providing support to health facilities and medical personnel based in conflict-affected settings, and to continue advocacy and awareness raising for compliance with International Humanitarian Law.

Partnerships with relevant organizations the UN system and beyond will be crucial to foster a comprehensive approach and sharing of best practices. Non-state actors and local communities should also be included in the implementation of peace and health programmes.

We also note that in crises, women and girls often carry the highest burden. Women’s role in decision-making, in turn can critically strengthen the response and resilience of the entire society.

Finally, UHC will be a key driver to address health, peace and security at large. We therefore encourage WHO to continue strengthening health systems and access to health care and services, with due attention to mental health and

psychosocial support as well as sexual and gender-based violence, to leverage strong and resilient health responses in conflict-sensitive settings and to foster social cohesion.

We are glad to announce that the EU co-sponsors the decision on the Global Health for Peace Initiative.

[FRENCH VERSION]

150^e session du Conseil exécutif de l'OMS, Janvier 2022

Points de l'ordre du jour : 15.3 Action de l'OMS dans les situations d'urgence sanitaire et 15.5

Initiative mondiale Santé pour la paix

==DÉCLARATION UE==

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Monsieur le Président, Monsieur le Directeur général, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration, Chers collègues,

Cette déclaration est prononcée au nom de l'UE et de ses États membres. La République de Macédoine du Nord[†], le Monténégro¹ et l'Albanie¹, pays candidats, la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel, ainsi que l'Ukraine et la Géorgie se rallient à cette déclaration.

Concernant le point 15.3, nous prenons note du rapport et apprécions hautement le travail immense et complexe réalisé par l'OMS dans les situations d'urgence sanitaire. L'OMS aide à renforcer les capacités de mise en œuvre du RSI, et surveille et communique quotidiennement les alertes sanitaires provenant de divers systèmes de surveillance. Tout ce travail exige l'attention immédiate et soutenue d'un personnel qualifié. Dans le cadre de la réponse à la Covid-19, l'OMS collabore ainsi avec 900 partenaires pour apporter un soutien opérationnel et du matériel dans 56 pays, touchant ainsi 160 millions de personnes, tout en fournissant simultanément des services de santé dans le cadre de 76 urgences classées, dont beaucoup dans des contextes de crise humanitaire et de conflit. Le manque d'accès, l'insécurité et les attaques visant des établissements sanitaires compliquent encore le travail. Des conditions de travail sûres sont essentielles pour les personnels de santé comme pour les patients, et nous estimons donc qu'il est utile que l'OMS continue de surveiller et de signaler ces attaques.

Nous recommandons également :

- d'accroître la visibilité du travail normatif et opérationnel concret de l'OMS dans les situations d'urgence humanitaire, qui ont dans presque tous les cas une composante sanitaire ;
- de renforcer le lien entre trois aspects essentiels pour une OMS forte et adaptée aux situations d'urgence : les systèmes de préparation et de réponse aux urgences sanitaires, la gouvernance et le financement.

Concernant le point 15.5, l'initiative "Santé pour la paix", nous remercions Oman et la Suisse ainsi que l'OMS pour leur leadership. En tant que championne de la santé mondiale, de la consolidation de la paix et de l'action humanitaire, l'Union européenne est fière d'apporter son soutien à cette initiative. Au milieu de la pandémie actuelle de COVID-19, nous ne devons pas oublier les situations de conflit et

[†] La République de Macédoine du Nord, le Monténégro et l'Albanie continuent de faire partie du processus de stabilisation et d'association.

autres crises en cours, souvent prolongées, et leurs conséquences sur la santé, sur les systèmes de santé, sur les personnels de santé et sur les établissements de santé. Les États Membres doivent assurer l'acheminement sans entrave des fournitures médicales vitales dans toutes les régions où l'OMS intervient.

La conceptualisation d'un "lien entre santé et paix" présente des possibilités et des synergies jusqu'ici inexploitées. Nous encourageons donc l'OMS à continuer à faire progresser cette initiative et à intégrer cette dimension dans sa programmation. Nous nous félicitons de la décision proposée par Oman et la Suisse qui inclut une demande à l'OMS d'élaborer une feuille de route de mise en œuvre, après consultations avec les États membres. D'une manière générale, nous encourageons l'OMS et les autres organisations compétentes à continuer de fournir un soutien aux établissements de santé et au personnel médical basés dans des zones touchées par des conflits, et à poursuivre les activités de plaidoyer et de sensibilisation en faveur du respect du droit international humanitaire.

Les partenariats avec les organisations compétentes du système des Nations Unies et au-delà seront essentiels pour favoriser une approche globale et le partage des meilleures pratiques. Les acteurs non étatiques et les communautés locales devraient également être inclus dans la mise en œuvre des programmes de paix et de santé. Nous notons également que dans les crises, les femmes et les filles portent souvent le fardeau le plus lourd. Le rôle des femmes dans la prise de décision, à son tour, peut renforcer de manière critique la réponse et la résilience de la société tout entière. Enfin, la couverture santé universelle sera un moteur essentiel pour aborder la santé, la paix et la sécurité au sens large. Nous encourageons donc l'OMS à continuer de renforcer les systèmes de santé et l'accès aux soins et aux services de santé, en accordant toute l'attention voulue à la santé mentale et au soutien psychosocial, ainsi qu'à la violence sexuelle et basée sur le genre, afin de susciter des réponses sanitaires solides et résilientes dans des contextes sensibles aux conflits et de favoriser la cohésion sociale.

Nous sommes heureux d'annoncer que l'Union européenne parraine la décision relative à l'initiative "Santé mondiale pour la paix".